



Tableau 4 : Nombre de demandeurs uniques de la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA), selon la province ou le territoire et le genre

Province/territoire	Genre			
	Hommes	Femmes	Personnes de genres divers/indéterminé	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	2 760	4 500	-	7 260
Île-du-Prince-Édouard	450	950	-	1 400
Nouvelle-Écosse	4 850	9 200	-	14 050
Nouveau-Brunswick	3 940	6 330	-	10 270
Québec	40 340	61 880	-	102 220
Ontario	76 270	155 530	-	231 810
Manitoba	15 540	21 370	-	36 910
Saskatchewan	13 040	18 990	-	32 030
Alberta	26 230	52 070	-	78 290
Colombie-Britannique	17 090	30 060	-	47 150
Yukon	360	460	-	820
Territoires du Nord-Ouest	1 200	1 230	-	2 420
Nunavut	2 000	2 100	-	4 090
Extérieur du Canada	40	40	-	80
Non précisé	-	-	40	40
Total	204 090	364 690	50	568 830

Notes :

1. Les données datent du 10 juillet 2022 et elles peuvent être modifiées au fur et à mesure que les demandes sont examinées et rajustées.
2. Le nombre de demandes et la province ou le territoire de résidence proviennent des dossiers de la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA).
3. Un demandeur unique est une personne. Chaque demandeur unique pouvait faire une demande pour plus d'une période d'admissibilité, jusqu'à un maximum de 44 périodes pour la PCREPA.
4. Les données sont fondées sur les demandes de PCREPA présentées au moyen du portail Mon dossier de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du système de réponse vocale interactive. Elles comprennent aussi les demandes manuelles.
5. « Extérieur du Canada » fait référence aux demandeurs qui fournissent une adresse à l'extérieur du Canada. Les demandeurs doivent avoir résidé et été présents au Canada pendant la ou les périodes pour lesquelles ils ont fait une demande.
6. Les demandeurs qui n'ont pas de province de résidence valide enregistrée dans les systèmes de l'ARC sont regroupés dans la catégorie « Non précisé ».
7. La mention « indéterminé » est utilisée pour les personnes dont le genre n'était pas disponible.
8. Les personnes dont l'expression de genre est non binaire sont représentées dans la catégorie des diverses identités de genre.
9. Tous les nombres sont arrondis à la dizaine près et les montants sont arrondis au millier le plus près. La somme des données peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement et/ou de la suppression.
10. Un tiret [-] indique que les renseignements ont été supprimés pour des raisons de confidentialité. Les renseignements supprimés comprennent aussi les zéros valides.
11. Les bénéficiaires ont pu se déplacer d'un programme de prestations de la relance économique à l'autre au fil du temps. Alternativement, un bénéficiaire pourrait avoir quitté le programme d'Assurance Emploi et passer à l'un des



Tableau 4 : Nombre de demandeurs uniques de la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA), selon la province ou le territoire et le genre

programmes de prestations canadiennes de la relance économique administrés par l'ARC. Quel que soit le programme auquel un bénéficiaire a postulé, il ne pouvait recevoir qu'un seul type de prestations d'assurance-emploi ou de la relance économique pour une période donnée. Ainsi, additionner le nombre total de bénéficiaires uniques à travers tous les programmes pourra entraîner une surestimation.